LES GRANDES LITANIES DES JACOBINS, AVEC LEUR MEA CULPA.

Le crime se couvre toujours du manteau
De la vertu ; arrachons lui le masque, et le
Vieil homme paroîtra, tel qu'il est.

MOI, je monte à la tribune aux harangues et je dis :

" Plus on est Jacobin, plus on se doit à la chose publique ; aussi, est-il constant que sous ce rapport, les Jacobins ont beaucoup contribué au bien; mais remontons à l'époque où ils ont cessé de l'opérer, et sans aller plus haut, arrêtons nous à la conspiration d'Hébert et consors, c'est-à-dire en Ventose dernier.

Les Jacobins à cette époque ont manqué d'énergie, ils se sont tûs lors du jugement de ces conspirateurs, dont ils avoient souffert que le systême fût péconisé dans leurs tribunes.

Les Jacobins, vils flagorneurs du tyran dont ils croyoient la puissance impérissable, ont souffert que Phelippeaux, Camille-Desmoulins, sa femme, (1) et le porte-clef Lambert, (2) fussent sacrifiés à la haine et au ressentiment du crime ; qui s'ombrageoit de l'accent mâle de la vérité.

Ils n'ont pas dit qu'il se commettoit des assassins dans les département, quoi qu'ils

(1) On reprochoit à la femme de l'infortuné Camille, d'avoir intéressé la sensibilité reconnoissante du général Dillon, co-prévenu, qui persuadé que la mort de son époux avoit pu gêner ses facultés lui avoit offert par un billet qui ne parvint pas à son adresse, 400 livres pour ses besoins.

(2) Lambert ayant refusé de passer à la femme Camille le billet dont je viens de parler, Dillon le lui arracha des mains, le déchira et maltraita Lambert, qui fut emprisonné et condamné pour ce seul fait le 24 Germinal.

en fussent bien instruits par leurs correspondance.

Ils n'ont pas nommé ceux qui les commettoient.

Ils n'ont pas reclamé contre l'arbitraire et la personalité des comités révolutionnaires;

Ils n'ont pas dénoncé à l'opinion publique les amoncellemens de pétitions dans les comités, dont la Convention avoit ordonné l'examen et le rapport.

Ils n'ont pas défendu la Constitution républicaine.

Ils n'ont rien dit sur la grande mise hors de la loi de la Commune de Paris, dont ils n'ignoroient pas les coupables desseins.

Ils n'ont rien dit, sur les abus des requisitions, qui, sous le nom du besoin des armées, entravent le commerce, détériorent les ressources des particuliers, sans bénéficier pour la République.

Ils n'ont pas démontré les conséquences funestes du dépouillement de la souveraineté du peuple.

Ils n'ont pas affiché les horreurs qui se commettoient dans les prisons et s'y commetent peut-être encore!.....

Ils ont soutenus la loi du 22 Prairial, en se taisant sur sa tyrannie.

Ils ont gardé le silence sur la multitude et la férocité des jugemens du tribunal révolutionnaire, dont ils aduloient les membres iniques.

Ils ont délibéré les 9 et 10 Thermidor contre l'outorité légitime, contre la Convention nationale :

Ils ont menti au peuple sur leur épuration ;

Ils ont parjuré dans leur adresse du 7 Vendémiaire ;

Ils ont expulsé de leur sein les amis, les défenseurs des droits du peuple ;

Ils ont voté contre l'article 7 des droits de l'homme, et le 122eme. de l'acte constitutionel ;

Ils ont sommé un réprésentant du peuple de décliner les motifs de son opinion à la Convention nationale ;

Ils n'ont pas représenté contre l'atrocité qui s'est commise à la salle du club électoral.

Ils n'ont point offert leur local, provisoirement à cette société qu'ils persécutent, qu'ils s'efforcent de noircir, d'atterrer;

Ils démoralisent l'instruction publique, dont-ils auroient dû accélérer le mode ;

Ils n'ont pas observé que la table sacrée des droits et de l'acte constitutionnel, n'a pas été portée à la translation des cendres de Marat au Panthéon ;

Ils n'ont pas dénoncé les dilapidations des biens nationaux, le vandealisme exercé dans les atteliers et sur les amateur des beaux arts ;

Ils se taisent sur l'énorme dépense qu'à nécessité le transport de superbes orangers au jardin national, où on les laisse se dépouiller et peut-être périr :

Ils se taisent sur les dépenses inutiles que l'on ne cesse de faire pour les ornemens futiles et baladins commencés, défaits et renouvelés, selon le beau systême du *Roi David.*

Ils se taisent sur les frais excessifs qu'exigent depuis un an les délogemens, emménagemens et déménagemens, chaque jour répétés, qui ruine la caisse publique, retardent les opérations des commissions, et ajournent les grands intérets du peuple.

Ils se taisent sur ses indécences injustes et

ineptes de beaucoup de comités-civils, et autres fonctionnaires ;

Ils se taisent sur la morgue insolente qu'affichent la plupart des employés des agences nationales, sur le cerveau desquels, les carosses, l'éclat et l'ornement des appartemens qu'ils habitent, ont sans doute opéré un étrange bouleversement.

Ils ont abandonné la tâche instructive des loix, assignée aux sociétés populaires, pour organiser l'intrigue et la cabale, rivaliser la représentation nationale, influencer la République entière, et concentrer les pouvoirs dans leurs opinions :

Ils n'ont pas démontré les dangers des haines privées ; qui se manifestent dans les assemblées du peuple ;

Ils ont crié par-tout qu'il falloit non-seulement s'attacher à la Convention, mais encore aux Jacobins, quoiqu'ils sussent bien que tout vrai républicain, ne connoit pas d'autre point de ralliement que la Convention nationale :

Ils n'ont pas noté d'incivisme, l'adresse d'une société populaire, qui osa dire à la

Convention, que la liberté et l'humanité, étoient incompatibles :

Ils n'ont pas rappelé, que la tyrannie forgeoit au peuple un chaînon de plus, en limitant ses assemblées, en présentant les sociétés populaires, comme contraires au gouvernement;

Ils ont profité de la bonne foi et du défaut d'éducation d'une foule de citoyens, pour les égarer;

Ils n'ont pas eu honte de protéger, d'accueillir à leur tribune l'assassin des Lyonnais, le bourreau des Nantois, le meurtrier des Artésiens, l'ami intime du tigre Tinville, le valet de Capet, l'affidé de d'Orléans, le bouffon de Robespierre; ils applaudissent tous les jours Collot-d'Herbois, Carrier, digne rival de Lebon, Vadier, Barrère, Billaud, Duhem, Levasseur, Monestier, Audouin, Bassal, et toute la horde ensanglantée des tyrans de la patrie.

Ils ont presque souri à l'assassin qui a frappé Tallien.

En un mot, les Jacobins ont conspiré; ils conjurent encore, et discutent la ruine de la République; voilà la litanie de leurs forfaits;

654

ne peuvent-ils pas bien dire avec componction : *meâ culpâ*, *meâ maximâ culpâ*; *mes frères*, *pardonnez-nous.*

Oui, nous pardonnerons, non à tant de monstres qui ont désolé nos foyers, violé la nature, outragé l'humanité, blessé l'honneur les principes, immolé l'innocence, proscrit la vertu, violé la justice, déifié la barbarie; mais à ces hommes de bonne foi, qui, persuadé que l'existence des Jacobins est un poison pour la République, seront assez amis de la constitution et de leur patrie pour en solliciter la dissolution, et remettre la clef de ce repaire d'iniquités à la société du club qu'on a outragé sans pudeur, afin que, réunis à elle, ils puissent faire une masse utile et pour eux et pour le peuple qui les contemplera, et qui apprendra par leur organe que les sociétés populaires n'on de droit à la confiance publique qu'autant qu'elles opèrent la félicité générale.

PATRIE ET CONVENTION,
RÉPUBLIQUE ET CONSTITUTION,

C'est tout pour

J. M. L*****.

Citoyen de la Section Chalier.

De l'Imprimerie des droits du Peuple,
rue de la Loi.